

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT :

Collège Henri Martineau

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Du 25/11/2021

Année scolaire : 2021/2022

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 16/11/2021

Présidence de : Arnaud LOUIS

Quorum : 14

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 6

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

**Numéro
d'acte**

**Pièces
jointes**

**Avis
Vote
Extrait
Motion**

désignation

N°

- Approbation du procès-verbal du CA du 08/11/2021
- Approbation de l'ordre du jour

. Vie financière et matérielle de l'établissement

- Acceptation de don
- Tarifs 2022
- Budget
- Etat Prévisionnel d'Achat

. Questions diverses

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 25/11/2021

Qualité		Titulaires	Titulaires			Suppléants					
			Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	LOUIS Arnaud	X								
	Gestionnaire CPE	HIVELIN Florence	X								
	Agent Comptable	JAMES Betty	X								
		COQ Olivier				X					
Elus locaux	Collectivité de rattachement	BAURUEL René				X					
		MISSIOUX M.-Pierre		X							
	Groupement de commune	TAVERNEAU Danièle				X					
		MOREAU Loïc		X							
Personnalité qualifiée		JARRIGE Stéphane	X								
Total											
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	MARTIN Bernard	X								
		PIETRI François	X								
		MORIN Thibault	X								
		COIRIER Stéphanie				X	REVAULT Isabelle	X			
		PERAUD Leïla				X	BENON Eric	X			
		LUSSEAU Sophie	X								
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GAUDIN Stéphane	X								
	SARRAZIN Pierrick	X									
Total											
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	CHARRIER Christine	X								
		VAN DER STRAETEN Wim	X								
		BICHON Lydie	X								
		POIRIER Jérémy	X								
		GAUDIN Cédric	X								
		CORALLINI Nathalie			X						
	Elèves	GIRARDOT Robin				X	MORISSEAU Mathéo	X			
	JAMIN Agathe	X									
Total : 19 votants											

La séance est ouverte à 18h00. Le quorum est atteint. Monsieur Morin est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Louis annonce la date prévisionnelle du prochain Conseil d'Administration : 31 janvier 2022

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2021 :

Retour sur ce qui a été dit concernant le PPMS : Le premier exercice n'a pas pu avoir lieu en raison d'une défaillance du système de sonnerie. Un nouvel exercice est programmé. Le conseil départemental est en train de refaire les systèmes d'alerte afin d'avoir une sonnerie différente pour les deux plans de mise en sécurité. Les sonneries seront envoyées en amont aux enseignants pour les faire écouter aux élèves. 12 hauts parleurs supplémentaires seront également installés.

M Pietri interroge sur une ancienne horloge digitale achetée, l'installation est-elle prévue ? M Louis répond que cette horloge est déjà installée.

Mme Charrier demande si les élèves sont informés sur les procédures à suivre en cas d'alerte PPMS. M. Louis répond que l'information a été faite par les professeurs principaux.

Modification des présences au CA du 8 novembre : Agathe Jamin était présente (et non Sarah Mangin). Win Van Der Straeten était absent excusé (et non Lydie Bichon)

Le procès-verbal est validé à l'unanimité avec ces deux modifications de participants.

Présentation de l'ordre du jour

RUBRIQUE I. VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

1. Acceptation de don

Madame Hivelin soumet au vote un don de 300 € du Foyer Socio Educatif pour les journées d'intégration des élèves de sixième de septembre 2021.

19 votes pour le don de 300 € du FSE. Adopté à l'unanimité

2. Tarifs 2022

Madame Hivelin propose de maintenir le tarif de 6,50 € pour les renouvellements d'agendas en cours d'année. Toutes les autres dégradations seront facturées à la valeur de remplacement. Elle précise que l'établissement n'a pas à voter les tarifs de la restauration scolaire, fixés par le Conseil Départemental

19 votes pour ces tarifs. Adopté à l'unanimité

3. Budget 2022

M. Louis explique le fonctionnement du budget aux membres du CA puis présente la masse salariale de l'établissement.

Madame Hivelin présente ensuite le projet de budget, à commencer par la dotation de fonctionnement (84237€) en hausse de 0.83% par rapport à 2021. M Martin demande si cette augmentation est suffisante pour compenser l'inflation (de 2% cette année). Madame Hivelin répond que la marge de manœuvre est effectivement très restreinte. Le choix est fait d'augmenter la part de la dotation affectée au service ALO, malgré tout un prélèvement sur fonds de roulement sera peut-être nécessaire en cours d'année pour faire face aux dépenses essentielles.

M Martin demande si le financement d'une action sera possible en janvier et les modalités de paiement. Le budget sera exécutoire dès la rentrée de janvier, les actions prévues seront donc possibles.

Madame Hivelin présente ensuite le budget service par service :

Service Activités Pédagogiques : Les recettes proviennent de :

- 20 % de la dotation de fonctionnement,
- les reliquats de subvention de 2021 sont reportés sur le budget 2022 (reliquat de 11028 € du département pour la découverte culturelle et 2049.68 € de l'Etat pour des projets entre autres).
- Il est également prévu un don 3000€ de don du FSE pour des projets pédagogiques.

Monsieur Poirier interroge sur les crédits globalisés d'Etat liés à l'achat des agendas. Depuis plusieurs années l'établissement a fait le choix d'un format agenda, la partie « carnet de correspondance » étant financée par cette subvention d'Etat et la partie « agenda » facturée aux familles.

M. Pietri relève que le FSE donne une partie conséquente du budget du collège. M Louis répond que des actions sont menées régulièrement par le FSE pour récolter des fonds (vente de chocolats...) et que beaucoup de projets n'ayant pas eu lieu ces deux dernières années, le FSE peut donc financer plusieurs projets, y compris une partie de l'aménagement du foyer.

Question de Mme Charrier : De quoi parle-t-on lorsqu'on parle du foyer ? Il y a le Foyer Socio-Educatif (association du collège) dont peuvent faire partie les enseignants, mais aussi les élèves et les parents. Puis il y a le foyer des élèves, lieu qui sera posé dans la vie scolaire actuelle. Les parents peuvent donc venir au FSE. Cette année les élèves du CVC sont venus (information par rapport au foyer des élèves et son financement).

M Louis précise que pour des raisons de normes et de sécurité, le foyer des élèves ne pourra pas être aménagé avec du matériel d'occasion.

Mme Bichon demande à quelle date sera ouvert ce foyer des élèves. M. Louis répond que les travaux de la future vie scolaire ont pris un peu de retard en raison de travaux de maçonnerie non prévus initialement.

Une ligne est ouverte au budget pour le savoir nager : Une demande est en cours pour le subventionnement des cours de natation pour les élèves de cinquième qui n'ont pas pu en bénéficier l'année dernière (4 séances pour les élèves de 5è, 8 pour les élèves de 6è, 1.60 € par séance).

M. Poirier demande si les élèves de 4è et 3è ont des cours de natation et si les cours sont dispensés par les professeurs d'EPS. Mme Lusseau répond que ce sont effectivement les enseignants d'EPS qui dispensent les cours, mais uniquement à destination des élèves de 6è pour valider le savoir nager (à valider en fin de cycle 3).

Service Vie de l'Elève : 4 % de la dotation de fonctionnement sont affectés à ce service pour :

- Le financement du projet « des mots et des gestes » (intervention d'un chorégraphe de Poitiers), en complément d'une subvention de 800 € de la DAAC
- Le financement du PSC1.

Un don du Foyer Socio-Educatif est prévu pour l'aménagement du foyer élève (2000€)

On note une baisse du nombre de demandes d'aide aux familles du Conseil Départemental.

Service Administration et LOGistique : Mme Hivelin rappelle que, bien que la part de dotation de fonctionnement affectée à ce service ait été augmentée, un prélèvement sur fonds de roulement en cours d'année n'est pas exclu.

Mme Hivelin explique ensuite les écritures d'amortissement et neutralisation des amortissements pour les biens acquis sur subvention.

Service de Restauration et d'Hébergement :

Le budget est calculé sur une estimation 430 élèves / 141 jours de fonctionnement / 2.85€ par repas.

Madame Bichon demande à quoi correspondent les hébergements hors collège : il s'agit du coût des repas pris par des élèves en stage dans d'autres établissements.

Service des Bourses Nationales :

Ce service va disparaître, mais les bourses seront quand même versées. Les ouvertures de crédits de ce service sont toujours assez approximatives.

Opérations en capital :

Une ligne est ouverte pour faire face à un besoin imprévu en début d'année (1000 €), une autre pour l'aménagement du foyer (2000 €). L'achat d'une auto-laveuse est prévu, subventionné à 80 % par le Fonds Commun des Services d'Hébergement

Prélèvement de 3742.86 € sur le fonds de roulement.

La question du remboursement des voyages 2020 est posée, Mme Hivelin répond que le voyage en Espagne a été remboursé, celui en Angleterre le sera au mois de décembre.

Concernant les voyages, aucun projet n'étant actuellement en cours, rien n'est prévu au budget initial. Il sera possible d'ouvrir des crédits par Décision Budgétaire Modificative si un voyage est organisé.

Mathéo Morisseau demande si des élèves peuvent fabriquer du mobilier pour le collège (club). M. Louis souhaite que les élèves viennent lui exposer ce projet.

1 abstention et 18 votes pour le budget 2022

4. Etat Prévisionnel d'Achat

Madame Hivelin présente, pour information, l'Etat Prévisionnel des Achats pour 2022.

RUBRIQUE II. QUESTIONS DIVERSES

Début 2022, un bilan énergétique sera fait par une entreprise (bureau d'étude qui viendra au sein de l'établissement qui fera des préconisations concernant le bilan).

Même personnes que pour l'installation.

Question sur la chaleur l'été dans les salles des étages :

- Système géré par une GTC qui gère la chaufferie, CTA, automatismes. Demande de diagnostic formation programmée le 6 janvier 2022. Mise à niveau de la GTC et formation agent.
- Si pas suffisant → CTA : Centrale du Traitement de l'Air. Ça pourrait être un problème lié à la répartition de l'air dans l'établissement (envoi d'air aux endroits où il n'y a pas forcément besoin, etc). Si c'est le cas, une demande d'étude sera faite.
- Sinon → Structurelle.

Question sur la ventilation coupée à l'étage :

- Ventilation toujours coupée à l'étage. Rez-de-chaussée et étage sur la principale partie des classes ça ne marche pas.
- Marche sur réfectoire, les salles du cube et administration.

Questions sur les portes qui restent ouvertes l'hiver et font entrer le froid dans le couloir :

- Education/sensibilisation à faire auprès des élèves.

Demander la possibilité de fermer/couvrir la passerelle du cube + nécessité de prendre en compte la zone évacuation handicap.

La séance est levée à 19h40